

SAINT-LOUIS Jeunesse

Activités du mercredi : une offre renforcée mais désormais payante

La Ville de Saint-Louis lance, à partir du 7 octobre, son pass découverte du mercredi. Des activités à destination de la jeunesse qui seront plus diversifiées mais désormais payantes, afin de fidéliser les jeunes et d'assurer un suivi.

Mêler activités sportives, culturelles et créatives. C'est le pari de la Ville de Saint-Louis pour ouvrir de nouveaux horizons à sa jeunesse. Un galop d'essai avait déjà eu lieu cet été à l'école de Bourgfelden, période durant laquelle les petits Ludoviciens pouvaient prendre part à tout un tas d'animations sportives et artistiques.

60 € à l'année pour 30 séances

« On part sur la base existante mais en changeant un peu la mouture, explique Florian Bachmann, adjoint au maire de Saint-Louis délégué aux sports et à la jeunesse. Les inscriptions sont désormais payantes et à l'année, ce qui nous permettra de fidéliser les jeunes et d'assurer une continuité des apprentissages. »



Lors des séances pass découverte du mercredi matin, une heure sera dédiée aux activités créatives. Photo L'Alsace/S.S.p.

Cette nouvelle formule a notamment pour objectif de « créer du lien social et de découvrir les acteurs associatifs de Saint-Louis et les clubs sportifs », a présenté l'élu lors du dernier

conseil municipal, séance lors de laquelle les tarifs ont été fixés. L'inscription annuelle, pour 30 séances, coûtera 60 € aux Ludoviciens (80 € pour les familles des autres commu-

nes). Une prise en charge de la Caf à hauteur de 55 € est possible pour certaines familles, qui devront alors s'acquitter de 4 €. Les séances auront lieu du 7 octobre au 23 juin et sont

ouvertes aux 6 à 11 ans, avec une capacité d'accueil maximale de 60 enfants. Le programme de la matinée sera le suivant : accueil des enfants au foyer Saint-Louis de 8 h 45 à 9 h, activités culturelles (ludoscrabble, danse, activités créatives) de 9 h à 10 h et activités sportives de 10 h à 11 h 45. Des activités sportives encadrées par des animateurs de la Ville mais aussi par des éducateurs des clubs ludoviciens. Les clubs de football, rugby et badminton se sont déjà montrés intéressés et devraient être présents lors de certaines séances à partir de janvier prochain. « Cela se déroulera en deux temps, explique Denis Westrich, le responsable du service des sports de la Ville. Jusqu'à Noël, les enfants auront droit à une découverte multi-activités, puis à partir de janvier, les clubs nous secondent pour encadrer leurs propres activités. »

Sébastien SPITALERI

S'INSCRIRE Renseignements et inscriptions au 03.89.69.52.96, par mail à sports@ville-saint-louis.fr ou sur www.saint-louis.fr.

DIETWILLER Conseil municipal

Une nouvelle jeunesse pour la vieille tour

Le conseil municipal a débattu des travaux de réhabilitation de la vieille tour et de son environnement paysager protégés par les Bâtiments de France, notamment le chemin creux, rue de Schlierbach.



La vieille tour nécessite de nouveaux travaux de réhabilitation. Photo DNA

L'état de la vieille tour de Dietwiller nécessite des travaux de réhabilitation en toiture et en façade (couverture en mauvais état et absence d'escalier pour y accéder en toute sécurité). Pour l'instant, ces derniers sont évalués à 180 000 € HT. Le conseil municipal valide la proposition de maîtrise d'œuvre de Jean-Luc Issner, architecte du patrimoine.

Un plan de gestion des gravières

Une prime Covid d'un montant maximum de 1000 € est attribuée aux agents communaux ayant été sujets à un surcroît d'activité pendant l'état d'urgence sanitaire. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

Le Conservatoire des sites alsaciens (CSA) projette d'établir un plan de gestion des gravières de Dietwiller, pour les 10/15 ans à venir. Il comporte des inventaires naturalistes, la définition des objectifs de conservation et le descriptif pratique des travaux d'entretien envisagés. Le financement de ce programme fait appel à l'Agence de l'eau. Le verse-

ment d'une subvention de 3557 € par la commune est adopté. L'opposition s'abstient, récusant l'efficacité de ces travaux qui n'ont pas permis de préserver la colonie de tritons qui peuplait ces sites, selon ses dires.

En raison du réchauffement climatique et du manque de précipitations ces dernières années, les arbres de la commune ont souffert ; c'est particulièrement le cas de ceux qui forment un tunnel le long de la rue de Schlierbach, cet écran de verdure en forme de chemin creux, protégé par les Bâtiments de France et le plan local d'urbanisme. De nombreux arbres doivent être abattus pour être remplacés par des essences plus résistantes lors d'une journée de plantation prévue fin novembre à laquelle la population est invitée à s'associer.

M.C.S

LANDSER Conseil municipal

Un Bildstock à rénover

Le conseil municipal de Landser a validé plusieurs demandes de subventions dans le cadre de projets de sécurisation et de valorisation du patrimoine.

Un certain nombre de travaux sont soit relancés, soit envisagés au courant de l'année prochaine. Afin d'assurer leur financement, plusieurs demandes de subventions vont être introduites auprès du Département.

Il s'agit de la création d'un plateau surélevé à la sortie du village, rue des Seigneurs, dossier déjà abordé l'an dernier, mais abandonné faute de moyens suffisants. Cette réalisation est destinée à limiter la vitesse des véhicules et sécuriser cet endroit particulièrement fréquenté. Coût de l'opération : 68 000 € HT. Subvention attendue du Département : 27 000 € HT. Il restera 40 000 € HT à la charge de la commune.

Un calvaire restitué à sa commune d'origine

Dans le cadre de la préservation du patrimoine ancien de la commune, le maire présente le projet de rénovation d'un calvaire et d'un Bildstock (monument religieux de plein air en pierre) qui, après un certain nombre de péripéties, vient d'être restitué à Landser, sa commune d'origine. Coût prévisionnel de l'opération : 8060 € HT. Subvention départementale : 4836 € HT, reste à la charge de la commune : 3224 €



Un cliché du Bildstock de 1950. Après rénovation, il retrouvera son emplacement d'origine, près de l'ancien couvent. DR

HT. Autre projet, le remplacement de l'éclairage public par des leds est envisagé pour un montant total de

9466 € HT. Subvention du Département : 5679 € HT. Reste à la charge de la commune : 3786 € HT.

M.C.S

AUJOURD'HUI

L'ALSACE ET DNA SAINT-LOUIS

9, Croisée des Lys
68300 Saint-Louis
www.lalsace.fr : www.dna.fr
Accueil guichet unique :
de 8 h à 12 h
et de 13 h à 16 h 30.
Tél. service lecteur L'Alsace :
09.69.32.80.31 (appel non surtaxé) ; service lecteur DNA
(appel non surtaxé) :
03.88.21.56.78 ; 03.89.69.59.23
(L'Alsace guichet) et
03.89.70.34.00 (DNA guichet)
Mails : alsaccueilslo@lalsace.fr ;
dnaaccueilslo@dna.fr
Rédaction
L'Alsace : 03.89.69.56.03
DNA : 03.89.70.34.13
Mails :
alsredactionslo@lalsace.fr
dnaelections@dna.fr
Publicité : 06.48.96.87.77.

URGENCES

Samu, médecins et dentistes de garde : 15.

Sapeurs-pompiers : 18.

Police/gendarmerie : 17

Clinique des 3 Frontières : 0.826.50.37.37

Centre antipoison :

03.88.37.37.37.

Police municipale : 06.72.88.99.19

Police nationale : 03.89.70.99.20.

Pharmacies : la pharmacie de garde est indiquée sur la porte de toutes les pharmacies. On peut aussi appeler le 3237 (0,34 € la minute) ou consulter le site www.pharmas68.fr

Ambulance secours transfert animalier (Asta) : 03.89.89.27.11.

SERVICES

Saint-Louis - Agglomération : 03.89.70.90.70.

Déchetterie de Village-Neuf : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. 03.89.67.88.36.

LOISIRS

Office de tourisme du Pays de Saint-Louis, région des 3 Pays : 81 rue Vauban à Village-Neuf, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Tél. 03.89.70.04.49. Mail : info@saintlouis-tourisme.fr

► **PISCINE**

Village-Neuf : de 11 h 30 à 20 h. Tarif adulte : 5 €.

► **MÉDIATHÈQUES**

ET **BIBLIOTHÈQUES**

Médiathèque Le Parnasse à Saint-Louis : de 9 h 30 à 18 h. Tél. 03.89.69.52.43.

Bibliothèque municipale à Huningue : de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h. Tél. 03.89.69.26.98.

Médiathèque La Citadelle à Sierentz : de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

► **MARCHÉ**

Sierentz : place Dreyfus, de 8 h à 12 h.

BLOC-NOTES

ZAESSINGUE. Le stage conduite seniors, prévu ce mercredi 30 septembre dans l'ancienne salle de classe (bâtiment de la mairie), 1 rue Pasteur, est annulé, faute d'inscriptions.

KEMBS. L'exposition locale d'aviculture qui devait se tenir les 17 et 18 octobre prochain est annulée. L'association des aviculteurs avait prévu de fêter ses 40 ans mais la pandémie de Covid-19 en a décidé autrement. Christiane Ull, la présidente, espère pouvoir l'organiser en 2021 les 16 et 17 octobre.

KAPPELEN. La conférence du vendredi 2 octobre, de la Société d'histoire de Bartenheim et environs (SHE) est annulée. L'assemblée générale de la SHE réduite aux membres se tiendra normalement à 19 h dans la salle communale Ric Inhhic

Agence de l'eau de l'est
68M-GE1 17

Prise de la commune : 2227 € pour un montant total de

Prise commune des pannes